LES ASTUCES DE LA CASA

# Mon aide-mémoire pour le crédit d'impôt pour maintien à domicile



## Les dates de l'année

### Dès janvier
Je mets chaque facture dans ma boîte. Mon proche la prend en photo.

### Fin février
Le relevé 19 arrive par la poste : on le garde.

### Avant le 30 avril
Déclaration de revenus avec l'Annexe J.

### Chaque mois
On vérifie que le dépôt est arrivé dans mon compte.

### Avant le 1er décembre
Demande de versements anticipés (TPZ-1029.MD.9) pour l'année.

## Mon proche, dans son cellulaire

- [ ] Un album photo « Factures maintien à domicile »
- [ ] Un rappel le 1er novembre : la demande avant le 1er décembre
- [ ] Un rappel le 15 avril : la déclaration avant le 30 avril
- [ ] Un rappel chaque mois : vérifier le dépôt

## Moi, à la maison

- [ ] Une boîte à factures sur le comptoir
- [ ] Ce guide collé sur le frigo
- [ ] J'appelle mon proche quand je paie un nouveau service
- [ ] Je garde mon bail, mes factures et mon relevé 19

## À préparer une fois

- [ ] Mon numéro d'assurance sociale
- [ ] Spécimen de chèque (dépôt direct)
- [ ] Procuration MR-69 signée pour mon proche
- [ ] Nom et adresse de chaque fournisseur

Revenu Québec, sans frais, en français ou en anglais
**1 800 267-6299**

Aide Chez Soi des Sommets (PEFSAD)
**819 425-7484**

Clinique d'impôts, CAB Laurentides
**819 326-0819**

Formulaires sur revenuquebec.ca : tapez le code dans la recherche (TPZ-1029.MD.9, MR-69, Annexe J). Ressources près de chez vous : casalaurentides.org. Fiche de la CASA Laurentides, 2026.